



« Développement durable et écotourisme, piliers d'un développement durable ? »

Mise en réseau d'expériences



Monteneuf, le 3 avril 2012

Remerciements

L'IRPA et BRUDED remercient la commune de Monteneuf, l'Auberge des voyageurs et le Centre des Landes pour leur implication dans l'organisation de cette rencontre. Merci également à tous les participants de leur contribution active tout au long de l'après-midi.

Programme de la Rencontre



INTERVENANTS

- Elus municipaux,
- Représentants du comité de pilotage,
- Représentants des acteurs touristiques locaux,
- Représentants de la communauté de commune et de la Chambre d'agriculture.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Pour les élus de Monteneuf, bénéficier des regards croisés de professionnels sur leur projet.
- Pour les participants, découvrir au sein d'un groupe pluridisciplinaire une démarche de projet communal et sa mise en œuvre concrète ; bénéficier du regard d'autres acteurs pour enrichir son approche des projets communaux.

PUBLICS

Elus municipaux, membres des quatre collèges de l'IRPa et leurs adhérents.

CONDITIONS D'ACCÈS

Aucun pré-requis pédagogique
Adhésion à l'IRPa

THEMATIQUE TRANSVERSALE

Développement durable et écotourisme, piliers d'un projet communal ?



Journée d'Echange

PROGRAMME

Introduction
Présentation générale de la commune.

Le projet communal
■ Présentation du projet communal et de la démarche engagée : participation des habitants, choix des bureaux d'études, les orientations prises, la programmation.

Visite des lieux en trois temps
■ Le projet d'aménagement durable du bourg: aménagements, rénovations, stationnement, commerces, le futur écotourisme.

Les participants seront mis en situation d'avoir un regard critique sur le projet présenté par la commune de Monteneuf et d'apporter leur contribution pour une amélioration de l'approche de la commune.

13h30 – 16h45

Mardi 3 avril 2012
Monteneuf (56)
Salle du foyer

Action coorganisée avec
BRUDED



Le développement durable et le patrimoine peuvent constituer des vecteurs forts du développement d'une commune, pourvu que soient identifiés les potentiels existants, humains et matériels.

De l'importance de se doter d'une démarche et d'appuis techniques.

Contact : Yves Monnier
02 99 79 72 54
yves.monnier@irpa-bretagne.org

www.irpa-bretagne.org



Introduction

Cette rencontre était une première pour l'IRPA et BRUDED et bien évidemment pour Monteneuf. Nous n'avions aucune assurance que cette proposition de déambulation dans le bourg pour présenter le projet communal et les acteurs locaux qui y sont associés soit bien reçue par les participants, pas plus que notre attente de contribution de leur part. Forts de leurs retours positifs, nous vous proposons un compte-rendu également déambulatoire, avec des propos classés par thématiques plutôt que de respecter scrupuleusement le déroulement de l'après-midi

Les participants

Participants	Prénom	Nom	Fonction	Adresse mail
Monteneuf				
Monteneuf	Daniel	HUET	Maire	mairiementeneuf@wanadoo.fr
Monteneuf	Gurval	PINARD	Adjoint Travaux	
Monteneuf	Rémi	FONTAINE	Conseiller	
Monteneuf	François	RABILLARD		
Monteneuf	Claude	JAGOURY		
Partenaires Monteneuf				
LARRES	Armel	HUET	Sociologue	
Auberge des voyageurs	Anne-Sophie	HOCHET	Directrice	contact@auberge-des-voyageurs.com
Centre des Landes	Dominique	CAILLOT	Directrice	centreslandes@orange.fr
Communes				
Treffieux (adh Bruded)	Pascal	DUCHESNE	Adjoint	ps.duchesne@wanadoo.fr
Concoret	Jean-Yves	BOURIEN	Maire	mairie-concoret@wanadoo.fr
Concoret	Hélène	ROSSELIN	Adjointe	mairie-concoret@wanadoo.fr
Muel (adh Bruded)	Marcel	MINIER	Maire / Vice-Président Bruded 35	marcelminier@orange.fr
Gaël (adh Bruded)	Jean	GUILLOUET	Adjoint	sguilouet@aliceadsl.fr
Hennebont/Cité d'art et d'histoire	Ollivier	PRIGENT	Adjoint	olivier.prigent@orange.fr
St-Malo de Beignon	Henry	MAUVOISIN	Maire	mairie.stmalodebeignon@wanadoo.fr
Autres				
IRPA	Claude	DUVAL	Président IRPA/ Maire de Mellé	melle.mairie@wanadoo.fr
UBAPAR	Yvon	LE SCORNET	délégué régional	
Canaux de Bretagne	Claire	BRIDEL		
Bretagne vivante	Jean-Luc	TOULLEC	Président	toullec.jean-luc@orange.fr
Accueil Paysan (via FRCIVAM)	Aurore	SAUVAGET		coordination35@accueil-paysan.com
La Marmite (via FRCIVAM)	Agnès	LE LAY	co-Présidente	lamarmite.asso@yahoo.fr
Etudes et chantiers	Alain	RISSEL	réfèrent Etudes et Chantiers	alain.rissel@voila.fr
Etudes et chantiers	Souad	LAGMIRI	chargée de projet	ec.bretagne.lagmiri@orange.fr
CPIE St-Just	Gérard	PREVERT	Administrateur	
Petites cités de caractère	Gwenaël	FAUCHILLE	Chargée de mission	
Communes du patrimoine rural de Bretagne	Catherine	HESRY	Directrice	contact@cprb.org
REEB	Corinne	VERMILLARD	Directrice	
Tiez Breizh				
Falsab	Nicolas	OLLIVAUX	Délégué régional	falsab.noyal@wanadoo.fr
Chambre d'agriculture 56	Dominique	LOUBERE	Directrice antenne Ploërmel	dominique.loubere@morbihan.chambagri.fr
CAUE 22				
CAUE 56	Corine	GANIER	Géographe-urbaniste	c.ganier@caue56.fr
Accueil Paysan 56	Laure	Rossi	co-Présidente	
Organisation				
IRPA	Yves	MONNIER	Directeur	yves.monnier@irpa-bretagne.org
BRUDED	Mikael	LAURENT	Chargé de mission	m.laurent@bruded.org
BRUDED	Bruno	SERVEL	Chargé de mission	b.servel@bruded.org

Les retours par thématiques

→ Réactions du LARES/Atelier de recherche en sociologie associé au projet

6 leçons à retenir d'un projet comme celui-ci :

1. La réflexion préalable : elle s'avère indispensable pour unir l'équipe municipale autour d'un projet et éviter de confier son avenir à d'autres... de se laisser embarquer dans un bateau qui n'est pas le sien.
Dans cette phase préalable, l'équipe municipale se construit et se positionne comme maître d'ouvrage. Cela nécessite de savoir résister à la pression des chiffres, des règlements, des timings que l'on veut imposer au projet... Cela nécessite aussi de se forger une culture commune autour du projet.
2. Le positionnement des bureaux d'études : ils ne sont pas là pour imposer mais pour accompagner l'équipe communale, pour répondre à un projet singulier, particulier par rapport à un territoire, un lieu de vie... Sans équipe municipale soudée, le risque est de se voir imposer un copié-collé d'une autre réalisation, déconnectée du territoire.
3. La connaissance de la commune et l'identification des atouts : dans la démarche de projet, il est fondamental d'avoir une bonne connaissance de sa commune, de son histoire et de son patrimoine, de qui y vit, pour bien définir les atouts et les objectifs.
4. L'importance d'une démarche partagée : entre l'équipe municipale / l'AMO avec le Bureau d'études et le comité de pilotage / les acteurs (commerçants, artisans, partenaires...) / la population.

Cette démarche partagée a commencé à Monteneuf par une découverte collective de la commune où chacun a apporté son regard, sa connaissance de sa commune ... aux uns et aux autres.

Il est important que la commune apporte sa méthodologie dans la manière de partager le projet. A Monteneuf, la visite d'une journée en car rassemblent tous les acteurs ; les réunions dans les villages ont été des moments fondateurs du projet.

5. L'importance de la restitution : les acteurs, mais aussi l'ensemble de la population, doivent pouvoir s'approprier le projet à son niveau. C'est une phase très importante de partage du projet.
6. Le projet social : associer les hommes autour d'un projet est un objectif à part entière, c'est un cap permanent qui ne s'arrête jamais, qui est en construction permanente.



→ Sur le Projet global/la démarche

- « Prendre conscience des atouts que l'on a, avant de se plaindre de ses manques et de ses difficultés. C'est sur cette analyse raisonnée des atouts que l'on peut construire un projet »
- « Un projet n'est jamais uniquement économique ou uniquement social ou environnemental. Il touche nécessairement à ces 3 piliers. Nécessité d'avoir une démarche systémique, ce qui n'est pas simple. »
- « Des questions centrales /à ce type de projet :
 - o Moi en tant qu'habitant, quelle vision ai-je de ma commune ? et de l'avenir ?
 - o Moi, habitant, quel lien ai-je avec mon territoire, ma commune, d'un point de vue de la consommation, de l'activité économique, de l'activité sociale, de l'usage des espaces urbains et naturels ? »
- « Poser la question du projet de développement communal c'est d'abord faire un état des lieux partagé, de ce qui fait la commune, de ce qui la fait vivre (économiquement, socialement, écologiquement) et de sa propre place comme habitant et citoyen -> l'objectif est de faire émerger des projets collectifs, sur la base d'une culture commune (socle à construire) »
- Réflexion d'un participant : « Comment concilier les initiatives privées et le développement de la commune, sans qu'il y ait stérilisation des initiatives privées ni une perte de compétence de la commune sur le développement économique ? »

Les clés de la réussite :

- o Un projet inscrit dans le territoire, qui vit du territoire et fait vivre le territoire,
- o Un porteur de projet leader de son projet et impliqué,
- o Du charisme,
- o Du professionnalisme.
- Le projet de développement communal c'est aussi les projets des individus, des hommes et des femmes qui veulent faire ??? Faire une synergie possible entre les projets des individus et le projet collectif communal = aller-retour nécessaires pour trouver un sens commun
- « Chaque acteur doit être reconnu dans son rôle actuel et sa contribution à la vie et à l'économie locale. Chaque acteur peut être contributeur à la construction du projet communal -> partage et adhésion »

→ Articulation entre la commune et les autres strates territoriales

Beaucoup de réflexions sur le fait que ce projet ne peut se faire seul, qu'il est important de le partager avec les démarches de prospective (SCOT, PLH, agenda 21 intercommunal...)

En l'occurrence à Monteneuf qui appartient à la CC de Guer, il n'y a pas de SCOT, pas de PLH...

Retours d'autres participants : échelle communale = échelle de la participation, pas toujours le cas dans l'échelon intercommunal. Si dans l'idéal le projet communal doit s'inscrire dans un projet plus

global, c'est parfois l'innovation d'un projet communal qui finit par enrichir/orienter un projet plus global... Pas question d'attendre que ça vienne du haut !

Cf Dominique Loubère : une dizaine de communes au niveau du Pays sont dans des démarches plus engagées. Nécessite de les faire se rapprocher. De les mettre en réseau pour faire émerger une dynamique territoriale

Cf Armel Huet : importance que les initiatives viennent du bas, que l'on soit dans des logiques ascendantes...

→ **Urbanisme / aménagement du bourg**

Bourg :

- « L'aménagement de bourg doit renforcer le cœur de village où les habitants peuvent se retrouver et accéder aux services publics existants, aux commerces de proximité, ce qui profite également aux touristes ».
- « Cœur de village = point d'ancrage de la vie de la commune -> recréer un esprit et un état d'esprit -> créer un espace de pause et de détente, et des liaisons avec les acteurs de la commune qui sont dans une démarche « tourisme » »

Eglise :

- « Le terre-plein et le mur sont-ils indispensables ? Ou alors rendre le terre-plein plus accessible. L'enduit ciment gêne le bâti -> Voir la Fondation du patrimoine pour envisager une restauration. »
- « Avez-vous pensé à redonner à l'église son aspect initial ? »

Mairie :

- « Conserver le bâtiment et lui trouver une autre destination pour construire une mairie neuve ? »
- « A choisir, s'il y avait un bâtiment à détruire, ce serait plutôt celui de la salle du foyer que la mairie »
- « Avez-vous pensé à redonner à la mairie son aspect initial ? »

Constructions neuves/lotissement / accueil de nouveaux habitants

- « Veiller à ce que le PLU prenne en compte les données du projet. Notamment travailler aux prescriptions architecturales pour les constructions neuves dans les écarts et dans le bourg (cf les études faites à Quéven sur la volumétrie et les orientations du bâti ancien) »
- « Avez-vous pensé aux espaces partagés concernant le projet d'éco-quartier ? »
- Attention à un accueil trop subit de population, sans une assise d'habitants pour les accueillir.
- Importance de communiquer le projet communal aux nouveaux habitants, pour accentuer la dynamique

Commerces :

- « Pour le bar-restaurant : penser au label « café de pays » / « restaurant de terroir » pour la cohérence du projet (approvisionnements locaux / dynamique avec le milieu rural) »
(<http://bretagne.bienvenueaupays.fr/>)

→ Urbanisme / place des villages

Pas un m2 pris sur les terres agricoles. Les projets d'urbanisation de Monteneuf sont orientés vers les dents creuses du bourg et des villages.

L'urbanisation des dents creuses des villages fait débat. Pour certains, la vision de l'Etat et de la loi SRU de ne densifier que les bourgs et les unités urbaines est une vision technocratique urbaine, sans que ce soit relié au projet de développement local.

A terme, cf Pascal Duchesne, le risque c'est d'isoler les agriculteurs dans les villages, qu'il n'y ait plus de contact entre les agriculteurs et le reste de la population.

Autre réflexion, densifier les villages, c'est faire le pari d'un retour d'activités dans le milieu rural. A terme ressources pour se nourrir, se chauffer, se fournir en matériaux de construction.... Par ailleurs, le milieu rural est facteur d'autonomie individuelle (cf Athènes, avec la crise = exode urbain)

Contradiction : densifier les villages, n'est-ce pas le risque de voir des coûts plus importants pour la collectivité (réseaux d'électricité, eau, éclairage public, assainissement...)? Et des problèmes de mobilité : refus du CG de faire du ramassage scolaire dans les villages... augmentation de l'isolement,...

→ Avenir du milieu rural

Cf Claude Duval : il faut être dans la cohérence, plutôt que dans la concurrence. A Mellé décision de centrer le projet sur la dynamique de bourg et pas d'étendre.

« Les frontières entre l'urbain et le rural vont sauter », d'autant que le péri-urbain se développe.

Dans certaines communes rurales, comme on le voit à Monteneuf ou dans des communes adhérentes de Bruded, on voit se développer des « rêveurs pragmatiques » qui ont une vraie vision de construction de l'avenir, alors qu'en milieu urbain, « vision de gestionnaire ». En milieu rural, « on recrée un modèle social », « on refait société » (Armel Huet). On crée de l'espoir et du vivre ensemble alors que modèle urbain est en crise (logement, sécurité...)

Le monde rural doit s'attendre à connaître de plus en plus des arrivées de population....

→ Analogie et lien entre le projet communal / projet privé / projet associatif

Dans l'ensemble de ces 3 projets qui s'alimentent et se répondent :

- Le Centre des Landes a contribué à façonner la culture des élus. Il leur a fait redécouvrir l'intérêt des landes, à travers le « contrat nature » obtenu auprès de la Région Bretagne.
- Tout intérêt qu'il comporte, le projet de Anne Sophie Hochet de l'Auberge des Voyageurs ne se serait pas installé ici si il n'y avait pas eu une véritable volonté politique de préserver et de valoriser le patrimoine naturel et mégalithique.

- Point commun des 3 projets : c'est à chaque fois un projet réfléchi, bien défini, un projet de vie et du vivre ensemble. Jean Guillouet « une commune doit penser un projet comme le ferait une personne » avec la différence que l'on est pas tout seul à le définir.

→ **Interaction entre la nature, le tourisme et les hommes**

- « Appréhender les questions de la nature c'est :
 - D'abord identifier les éléments de cette nature (espèces-espaces-milieus) et les connaître. De nombreuses données et infos existent mais sont dispersées (études, associations naturalistes, atlas...) -> l'observatoire de la biodiversité (GIP Bretagne environnement) est un site ressource.
Où sont collectées les infos et comment les valoriser ? Site internet de la commune ? Bibliothèque ? Expo ? Quelles sont les structures ressources sur le territoire ?
 - Regarder les liens, les fonctionnalités, les interactions entre les espèces-milieus et les activités humaines.
 - Définir les usages, la gestion. La nature comme ressource économique, culturelle et sociale ».
- « Attention à ne pas cantonner la nature dans la seule nature patrimoniale, le décor. La nature c'est le vivant que nous côtoyons quotidiennement, et qui rend des services parce qu'elle fonctionne et est dynamique, en interaction avec les activités humaines. Le projet communal doit chercher à concilier l'homme à la nature. »

→ **Implication du milieu rural / alimentation**

Monteneuf connaît une agriculture conventionnelle et très peu de diversification des activités du milieu rural.

C'est un point du projet à développer. La commune commande 80 repas/ jour en moyenne à l'année entre l'école, le Centre des landes et l'Auberge des voyageurs... Pour le moment la livraison est faite par un traiteur qui fait 25 kms pour accéder. N'y-a-t-il pas moyen de proposer un projet cohérent sur ce point ?

Enjeu pour le territoire. Absence de fournisseurs locaux qui seraient un moyen de raccrocher le monde agricole au projet communal...

Une réflexion sur l'opportunité de préempter des terres agricoles pour installer une agriculture respectueuse de l'environnement (en lien avec l'EPFR ?)

→ **Solidarité avec d'autres territoires**

- Un jumelage avec une commune extérieure pour avoir un échange et un transfert d'expérience avec des communes de l'étranger